

Retour d'expérience

Le projet AdaMont, accélérateur de la prise de conscience du changement climatique dans le Vercors

Le changement climatique vu sous les angles de l'atténuation et de l'adaptation est au cœur des préoccupations du Parc naturel régional du Vercors, comme l'illustrent ces quelques exemples d'actions mises en œuvre au cours des quinze dernières années : planification énergétique du territoire, diversification de l'offre touristique hivernale et estivale, mise en place d'un observatoire éco-climatique... L'entretien avec Emmanuel Jeanjean, chargé de mission transition énergétique du parc du Vercors, montre de quelle façon le projet AdaMont a apporté un regard nouveau sur la façon d'aborder les questions liées au climat dans le territoire en interaction avec toutes les catégories d'acteurs.

La prise en compte du changement climatique dans le Parc du Vercors avant AdaMont

Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors, créé en 1970 pour la préservation du massif du Vercors, territoire de moyenne montagne, est depuis plus de trente ans concerné par la question du changement climatique. Le Parc œuvre dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la biodiversité, la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, la forêt, l'énergie et la mobilité, le tourisme, l'urbanisme et la préservation des paysages.

Pour rappel, les cinq missions fondamentales des Parcs naturels régionaux sont :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- l'aménagement du territoire,
- le développement économique, social, culturel et la qualité de vie,
- l'accueil, l'éducation et l'information des publics,
- l'expérimentation et l'innovation.

Les missions d'un Parc naturel régional impliquent donc nécessairement une prise en compte de cette problématique transversale qu'est le changement climatique. L'approche du Vercors a été très tôt celle de l'atténuation du changement climatique, dans une logique de diversification de l'approvisionnement énergétique et de développement local. Les premières opérations de démonstration des énergies renouvelables ont porté sur des équipements solaires de gîtes et de refuges, ainsi que sur le développement de la filière bois énergie dans les années 1990.

Le Parc a réalisé dès 2003 une planification énergétique du territoire en réalisant un bilan des consommations et

des productions locales en énergie ainsi que des potentiels de développement. Cela a permis de déterminer les principaux postes de consommation d'énergie dans les logements et les transports, et de révéler les ressources primaires disponibles pour la production locale : bois, solaire, éolien. Après une période d'expérimentation, cette dynamique de développement a permis au Parc de devenir en 2004 le territoire de Rhône-Alpes concentrant le plus grand nombre d'installations solaires et de chauffage au bois par habitant (photo 1).

C'est dans les années 2000, après le premier Plan climat national (PNLCC, programme national de lutte contre le changement climatique) que le Parc du Vercors a commencé à s'intéresser aux émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie.

L'adaptation aux effets du changement climatique est arrivée plus tardivement avec la Charte du Parc de 2008-2020. La question du changement climatique est présente au travers de l'impact que celui-ci peut avoir sur l'offre touristique via les variations climatiques :

« *Compte tenu des évolutions climatiques et de la demande des clientèles, les stations de ski du Vercors doivent rechercher de nouvelles perspectives de développement permettant de diversifier l'offre touristique tant hivernale qu'estivale.* » (Charte du Parc du Vercors 2008-2020, p.65).

L'observatoire éco-climatique mis en place en 2005 est également cité dans la Charte : « *Trois stations météorologiques automatiques installées par le Parc sur les Hauts-Plateaux du Vercors permettent de suivre sur le long terme les effets du changement climatique sur la faune et sur la flore.* » (Charte du Parc du Vercors 2008-2020, p.23).



① Développement des centrales villageoises solaires dans le Vercors.

Pourquoi le projet AdaMont intéressait-il le Parc du Vercors ?

En 2014, quand Irstea a sollicité le Parc du Vercors pour le projet AdaMont, cela s'est inscrit dans la continuité des orientations de la Charte. Jusque-là, le Parc s'était investi dans des programmes axés sur des aspects techniques et sectoriels :

- le suivi et l'observation avec Phénoclim et PhénoPIAF et le CREA (Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude),
- le suivi des impacts sur les alpages et l'évolution des pratiques pastorales avec Alpages sentinelles,
- l'adaptation des pratiques d'élevage en moyenne montagne avec ClimAdapt et le GIS Alpes-Jura,
- l'adaptation des essences forestières avec BioClimSol et le CNPF (Centre national de la propriété forestière).

Par rapport à tous ces projets, AdaMont apportait un regard nouveau : une approche transdisciplinaire, systémique et appliquée spécifiquement aux territoires de moyenne montagne. Cela est apparu comme une opportunité de se saisir de la question de manière globale et surtout d'appréhender les interactions entre les domaines d'activités : tourisme, agriculture, forêt, eau et risques. Prendre un peu de hauteur de vue et apporter des arguments scientifiques aux élus et acteurs socioprofessionnels, avec lesquels le Parc travaille, paraissaient pertinents au moment où le syndicat mixte arrivait en période de renouvellement de la Charte.

De plus, le Parc conduisait depuis 2007 un programme de diversification touristique des stations, dans le cadre de financements CIMA-POIA (Europe, État, Région). Par une animation territoriale, ce programme permettait de faciliter la mise en œuvre d'actions de diversification économique des territoires du massif alpin.

Quels ont été les apports du projet AdaMont pour le territoire du Parc et pour le syndicat mixte ?

Dès le début du projet AdaMont et pendant tout son déroulement, le Parc a souhaité mobiliser et associer les élus et les acteurs socioprofessionnels. Lors de la conférence de lancement de juin 2015 à laquelle près de quatre-vingt personnes ont participé, ils étaient déjà bien présents. Au fil du projet et des ateliers thématiques, les participants ont pu partager leurs perceptions et leurs constats, recenser les pratiques qui vont dans le sens d'une bonne adaptation, le tout étayé des apports techniques des scientifiques. Les ateliers ont été voulus décentralisés afin d'aller à la rencontre des territoires (Trièves, Royans, Quatre Montagnes, Diois, Vercors Drômois). Ils ont ainsi abordé les différentes thématiques en s'adaptant aux spécificités territoriales (voir le focus sur l'atelier forêt - encadré ①). Lors de ces rencontres, les participants ont confronté leur réalité de terrain aux processus globaux à l'œuvre et ont apporté une matière précieuse à l'élaboration du projet.

► L'équipe du Parc s'est également très impliquée dans le projet avec en retour des bénéfices. Chacun dans sa discipline a pu entendre et comprendre la perception et les pratiques de ses partenaires lors des ateliers thématiques. En interne, avec l'aide d'Irstea, les chargés de mission (agriculture, forêt, eau, biodiversité, tourisme, énergie, etc.) ont identifié les enjeux de l'adaptation dans leur champ d'intervention, mais aussi exploré les relations entre leur thématique et celles de leurs collègues. Même si la transversalité était déjà présente au sein du Parc du Vercors, la pratiquer sur une problématique aussi globale a été très riche. Ces échanges ont permis de se projeter, de croiser les regards, de comprendre les interactions, impulsant une dynamique d'équipe nouvelle en décloisonnant les spécialités.

Grâce au projet AdaMont, le Parc a pu candidater aux «Trophées de l'adaptation au changement climatique et territoires» organisés tous les deux ans par l'Ademe. Il a choisi d'y présenter conjointement les réalisations du programme de diversification touristique CIMA-POIA et la démarche menée sur le territoire dans le cadre d'AdaMont, articulant ainsi réalisations concrètes et démarche de recherche. Nommé lauréat national des trophées, le Parc a pu bénéficier de différents supports, des fiches et un film court disponibles sur le site de l'Ademe, pour communiquer sur le sujet¹.

En parallèle du projet AdaMont et dans le cadre de sa mission d'éducation et d'information des publics, le Parc a associé des professionnels de la montagne (accompagnateurs, guides...) à sa démarche de sensibilisation du grand public. En partenariat avec le réseau Educ'alpes, deux journées de formation sur le changement climatique ont ainsi été organisées en 2017 avec la contribution de chercheurs. Séances en salle et sorties sur le terrain ont apporté aux professionnels de la montagne des contenus et des outils facilitant la transmission d'informations aux randonneurs à partir de l'observation de l'environnement.

① FOCUS SUR L'ATELIER FORÊT

Le souhait du Parc du Vercors était d'organiser avec Irstea des ateliers thématiques de manière décentralisée sur différents territoires, en écho à une problématique locale. Ainsi, le choix du Trièves pour l'atelier forêt était lié au fait que des mortalités de certains peuplements étaient observées dans ce secteur. Cet atelier thématique a réuni une trentaine de personnes à Monestier-de-Clermont, le 26 mars 2016 : collectivités, acteurs de la gestion de la forêt (ONF, CRPF, Association des communes forestières, groupement de sylviculteurs...).

Dans un premier temps, les participants se sont exprimés sur le sujet des impacts observés ou craints en essayant de positionner les zones concernées sur une carte représentant la couverture forestière du territoire. Ils ont également réfléchi aux interactions que cela pouvait provoquer sur d'autres activités compte tenu de la multifonctionnalité des espaces forestiers. Dans un deuxième temps, ce sont les pratiques existantes et propositions d'adaptation qui ont été mises en évidence.

Cet atelier a notamment fait ressortir les craintes de disparition de l'épicéa due aux stress hydriques répétés et aux attaques d'insectes (scolytes), ce qui aurait des conséquences sur la filière locale de bois de construction. Parmi les pratiques d'adaptations citées, on peut noter le maintien de la diversité des essences, l'évitement des peuplements trop denses et le développement des feuillus pour des débouchés en bois de chauffage et en bois d'œuvre.

Et maintenant ?

Après ces trois années de travail en commun entre le Parc et Irstea, la prise de conscience des enjeux du changement climatique est bien réelle au sein de l'équipe du syndicat mixte. Elle constitue aujourd'hui un facteur d'influence majeur des problématiques traitées en interne. Pour les élus et les acteurs socioprofessionnels, il est plus difficile de conclure. La prise de conscience s'est opérée, mais la volonté de changement s'affronte à des enjeux politiques et économiques complexes. Les incitations, voire les aides financières, liées à des politiques nationales ou régionales, ont une influence parfois contreproductive sur les choix des décideurs et des acteurs locaux. Même si AdaMont s'est efforcé d'associer les acteurs tout au long du projet et de faire ressortir les bonnes pratiques, cela n'est pas suffisant. Il faudra poursuivre, continuer d'expliquer, de convaincre et d'accompagner, et c'est bien là le rôle d'un Parc naturel régional. Le Parc engage aujourd'hui la révision de sa Charte qui sera opérationnelle pour quinze ans. Les synthèses réalisées dans le cadre d'AdaMont apportent une meilleure compréhension des phénomènes et font ressortir clairement les enjeux pour le Vercors. Cela sera précieux pour l'écriture de la prochaine Charte. Le changement climatique doit devenir une préoccupation transversale à décliner dans la majorité des axes d'intervention.

De manière opérationnelle, en 2018, le Parc a lancé la refonte de l'observatoire éco-climatique pour organiser et structurer les données acquises. Cela permettra, d'une part une diffusion plus accessible de ces données et d'autre part de se doter d'indicateurs pertinents afin de suivre les évolutions climatiques locales et leur corrélation avec les observations de terrain.

Un projet de territoire comme celui d'un Parc naturel régional ne peut plus aujourd'hui éluder la question des impacts locaux du changement climatique, tout comme il ne peut nier sa contribution à ce changement. Les nouvelles Chartes de Parcs portées de douze à quinze ans par la loi biodiversité de 2016, permettent de se projeter à des horizons de changement significatif. *A fortiori* dans les zones de montagne, aux premières loges des changements climatiques, en raison de l'ampleur du réchauffement déjà mesuré (+2 °C en un siècle) et des forts gradients climatiques liés aux pentes. Territoires aux patrimoines humain et naturel préservés, îlot de fraîcheur, lieu de détente et de loisir, vivants et habités, avec ou sans neige, les Parcs naturels régionaux ont toutes les ressources pour construire leur avenir. Gageons que les décideurs et acteurs de ces territoires sachent négocier le virage d'une adaptation à la fois ambitieuse, diversifiée et sobre, fidèle à la devise des Parcs naturels régionaux : « Une autre vie s'invente ici ! » ■

L'auteur

Emmanuel JEANJEAN

Parc naturel régional du Vercors,
255, chemin des Fusillés,
38250 Lans-en-Vercors, France.

✉ emmanuel.jeanjean@pnr-vercors.fr

1. Lien vers la fiche : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe-fiche-pnr-vercors-1107-bd.pdf>

Lien vers le film : <https://presse.ademe.fr/2017/01/video-le-parc-regional-du-vercors-un-bel-exemple-daction-dadaptation.html>

Paysage du Vercors, un territoire de montagne aux premières loges des changements climatiques, qui devra négocier le virage d'une adaptation ambitieuse, diversifiée et sobre.

